



Précisions méthodologiques

- Les Brèves et les Réactives sont élaborées à partir d'une analyse de sources d'informations et de rapports publiés tant par les administrations publiques européennes et étrangères, les organisations internationales que dans la presse, notamment.
- Leur objectif est d'apporter un éclairage comparatif sur les réformes de la gestion publique, principalement dans les pays de l'OCDE.
- Elles ne reflètent pas le point de vue de l'IGPDE.
- Pour des questions de format, nous indiquons seulement un ou deux liens ayant permis de rédiger l'information. Si d'autres ressources ont été utilisées, elles apparaissent entre parenthèses dans le corps du texte.

Note réactive du mois

N° 62 – Italie une cure d'austérité pour les services publics



Lancée par le gouvernement Monti, reprise et renforcée par le gouvernement Letta, la « Spending Review » italienne sera poursuivie sous le gouvernement Renzi. Une annonce qui, apparemment, signe pour de nombreux experts une « normalisation » de la politique italienne et favorise le retour des investisseurs, mais impliquera aussi de sérieuses réductions budgétaires dans l'Administration.

[en savoir plus](#)

Actualité de la gestion publique

1 - Gestion de la performance (budget, indicateurs, audits)

Espagne



Cristóbal Montoro, ministre des Finances et de l'Administration publique a souligné, lors de l'ouverture de la 8^e **conférence budgétaire, comptable et de contrôle des finances publiques** organisée par l'Intervención General de la Administración del Estado (l'un des trois Contrôleurs généraux avec ceux de la Défense et de la Sécurité sociale), l'exercice de transparence mené par son pays. Il a indiqué que celui-ci était « **le seul** (au sein de l'Union européenne) à **présenter mensuellement les comptes consolidés de l'Etat** ». Ceci résulte de l'adoption de la « loi de stabilité budgétaire et de viabilité financière », qui a renforcé le rôle du Contrôleur général de l'Administration de l'État.

[en savoir plus](#)

Roumanie



Après plusieurs semaines de **négociations sur les réformes à mener** ayant conduit à un changement de coalition au sein du gouvernement Ponta, le président, Traian Băsescu, a donné son accord à une aide du FMI de 4 milliards d'euros. En plus des **réformes structurelles** demandées par l'organisation internationale depuis 2009, le nouveau gouvernement, qui bénéficie d'une plus faible majorité, s'est engagé, pour la première fois depuis cinq ans, à **réduire fortement les participations de l'État** dans les entreprises du secteur de l'énergie. Le président s'est, en revanche, opposé à l'augmentation de la taxe sur les carburants et au report des prêts bancaires subventionnés à l'intention des emprunteurs à faibles revenus.

[en savoir plus](#)

Royaume-Uni



Dans un tout récent rapport, « The Institute for Government » tire **les leçons de trente années de décentralisation**. Le succès de ces délégations de pouvoirs (aux échelons territoriaux) est en demi-teinte, indique le rapport, qui liste **dix « obstacles à surmonter »** pour que ces réformes aboutissent, répartis dans **les trois catégories d'acteurs devant appuyer ces changements** : administrations centrales et élus nationaux, administrations locales et élus locaux, usagers au sens large. Par exemple, certains ministères « peinent souvent à convaincre les autres ministères de l'intérêt des réformes qu'ils lancent », tandis que les élus locaux peuvent « freiner des réformes s'il y a délégation de pouvoir à un autre échelon local » et que les usagers « se montrent souvent sceptiques et préfèrent le statu quo ».

[en savoir plus](#)

2 - Organisation et mise en œuvre du service public

Bulgarie



« Le nouveau **code de procédure administrative** que vient d'adopter l'Assemblée nationale révolutionne la délivrance de services aux citoyens et aux entreprises et permettra à l'État de réaliser des économies notables » indique Daniela Bobeva, vice-Premier ministre et ministre du Développement économique. Le code introduit la notion de « **service administratif complexe** » qui correspond à un service pour lequel il est nécessaire de prendre l'attache de plusieurs administrations. Une demande **à une seule d'entre elles sera désormais suffisante** et toutes les administrations (y compris celles du pouvoir judiciaire et les municipalités) devront **impérativement échanger les informations** nécessaires au traitement.

[en savoir plus](#)

Croatie



Parmi les mesures du plan de consolidation budgétaire 2014-2016 mis en place par le gouvernement figure **l'externalisation des services informatiques et comptables de l'Administration**. Selon Milanka Opačić, vice-Premier ministre et ministre de la Politique sociale et de la Jeunesse, ces deux secteurs seront respectivement confiés à APIS, première entreprise de TIC croate, et à FINA, société financière. Un accord devra être signé avec les syndicats après avoir **sélectionné le modèle de sous-traitance**, car la mesure prévoit le **transfert des personnels dans les nouvelles structures**. Suivront d'autres secteurs tels que l'entretien et la maintenance des locaux.

[en savoir plus](#)

Danemark



Un an après son lancement, **l'opérateur Udbetaling Danmark (Paiements Danemark)** est pleinement opérationnel. Il réalise le paiement des retraites et des allocations logement et a intégré les données et les systèmes informatiques de 98 municipalités. Ce projet va permettre de réaliser **300 millions de couronnes d'économies** par an dès 2015. L'évaluation de sa performance, encore en cours, a d'ores et déjà mis en évidence **quelques problèmes de coordination** entre cet opérateur national et certaines municipalités, et un besoin de lutte renforcée contre les fraudes. Une analyse est en cours pour étudier la possibilité de confier à l'opérateur le paiement des prestations maladie et des bourses scolaires.

[en savoir plus](#)

3 - Qualité de service, relation à l'utilisateur, e-administration

Union européenne



Le Parlement européen a adopté une directive qui oblige les **sites de services publics** ou des entreprises délivrant des services publics à être **accessibles aux malentendants et aux malvoyants**, avec la possibilité d'agrandir les textes et les images, de traduire en langue des signes les vidéos ou encore de naviguer par le clavier. Plus de **100 millions d'Européens seraient concernés**. Les députés proposent d'accorder un délai d'un an aux États membres pour appliquer les nouvelles règles sur les nouveaux contenus et de trois ans pour le contenu déjà existant, avec un délai supplémentaire de deux ans pour les contenus audio. Il reste encore au Conseil à se prononcer.

[en savoir plus](#)

Allemagne



Dans un contexte particulièrement sensible de **protection et traitement des données personnelles**, l'office fédéral pour la sécurité dans les technologies de l'information (BSI) a lancé le 14 mars une application permettant à chaque citoyen détenteur de la nouvelle carte d'identité ou du nouveau titre de séjour, équipés tous les deux d'une puce électronique, de **consulter en ligne l'intégralité des données** qui sont stockées sur celle-ci. La modification et le transfert ne sont, bien entendu, pas possibles. Il est important de signaler que ce support est non seulement utilisé par l'Administration, mais également par un nombre croissant d'entreprises commerciales qui peuvent l'utiliser pour vérifier l'identité de leurs clients.

[en savoir plus 1](#), [en savoir plus 2](#)

Australie



Le National Audit Office (ANAO) vient de réaliser un **audit sur la gestion des plaintes** déposées auprès de l'Australian Taxation Office (ATO). L'ATO a, en effet, enregistré 36 000 réclamations annuelles depuis cinq ans, une hausse considérable par rapport aux années antérieures, due en particulier à la **dématérialisation de certaines procédures**. L'audit, réalisé à la demande d'ATO, recommande d'améliorer le suivi des réclamations, de mettre en place une démarche « qualité » dans son organisation et, également, d'instaurer des processus permettant de détecter les problèmes systémiques à l'origine d'un grand nombre de dysfonctionnements.

[en savoir plus](#)

4 - Gestion des ressources humaines

Belgique



Dans le cadre de l'extension des compétences régionales, le gouvernement travaille à une **réforme du statut des fonctionnaires de la région Bruxelles-capitale**, qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2014. Elle vise à des recrutements simplifiés et plus rapides, des évaluations plus fréquentes avec **licenciement de l'agent en cas de deux appréciations « insuffisant »** sur une période de trente-six mois, une plus grande égalité entre les contractuels et les titulaires ainsi qu'à l'introduction du **management par objectifs**. Les trois syndicats de la fonction publique **dénoncent cette réforme** et notamment le risque de politisation du recrutement.

[en savoir plus](#)

États-Unis



Après **trois ans de gel salarial** (à l'exception des personnels militaires, augmentés chaque année), le président Obama vient de proposer une hausse de 1 % des salaires de la fonction publique fédérale pour l'année 2015, « une **reconnaissance pour les sacrifices accomplis par les personnels civils** avec les réductions d'effectifs et les mises en chômage techniques dues au *shutdown* », a indiqué la Maison-Blanche. Alors que la proposition doit encore recevoir l'agrément du Congrès, les syndicats ont vivement réagi en jugeant l'**augmentation « dérisoire et inadaptée »**, rappelant que les fonctionnaires fédéraux ont également subi de fortes baisses de leurs futures pensions et des hausses de leurs cotisations sociales alors que le coût de la vie a augmenté de 9 % depuis 2010.

[en savoir plus 1](#), [en savoir plus 2](#)

Suède



L'université d'Uppsala et le Conseil suédois pour le développement stratégique des ressources humaines se sont vu confier la rédaction d'une charte des « **valeurs partagées par les agents publics** ». Celle-ci, dénommée « Éthique publique – pour une bonne culture administrative » et publiée début mars, se présente sous la forme de **six grands principes** que les administrations, opérateurs de service public, et l'ensemble des personnels, **doivent respecter dans l'exercice de leurs missions** : démocratie, conformité à la loi, objectivité / impartialité et égalité de traitement, liberté d'opinion et d'expression, respect, efficacité et sens du service.

[en savoir plus](#)

INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : MYLENE ORANGE-LOUBOUTIN, DIRECTRICE GENERALE
REDACTEUR EN CHEF : PHILIPPE MAZUEL, DIRECTEUR DE LA RECHERCHE
COORDONNATEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-FRANÇOIS ADRIAN
ÉQUIPE DE REDACTION / RELECTURE : JEAN-FRANÇOIS ADRIAN, FABIEN CARDONI,
CLAIRE FARGEOT-BOLL / NADINE BERNET
REALISATION ET MISE EN PAGE : IGPDE - BUREAU DE LA RECHERCHE

PUBLICATION MENSUELLE - ISSN 2105-0740



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
MINISTÈRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF
MINISTÈRE DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DU TOURISME